



N° 565 / MM-SG

Bamako, le 08 NOV 2024

Le Ministre des Mines

A

- Aux Présidents des Collèges du Comité de Pilotage ;
- Aux organisations de la société civile et professionnelles non membres du Comité de Pilotage évoluant dans le secteur extractif.

BAMAKO

Objet : Contributions à l'élaboration d'un plan de travail triennal ITIE 2025-2027.

En application de l'exigence 1.5 de la norme ITIE 2023 relative à la publication d'un plan de travail, le Ministre des mines, président du Comité de Pilotage de l'ITIE-Mali lance un appel à contributions auprès de toutes les parties prenantes en vue de recueillir leurs avis sur les priorités nationales dans le domaine de la gouvernance des industries extractives.

L'intégration des priorités nationales dans le plan de travail de l'ITIE-Mali doit se référer au code minier de 2023, à la loi sur le contenu local, à la politique minière, à la norme ITIE, au rapport de validation du Mali incluant les mesures correctives, aux rapports ITIE... Vos contributions attendues au plus tard le 15 novembre 2024 permettront au Comité de Pilotage de l'ITIE-Mali de publier un plan de travail inclusif et de réussir la mise en œuvre des mesures correctives issues de la décision du Conseil d'administration de l'ITIE internationale.

Espérant sur votre engagement à œuvrer pour une gouvernance transparente des ressources naturelles, je vous remercie de votre franche collaboration.

Pr Amadou KEITA
Commandeur de l'Ordre National

